

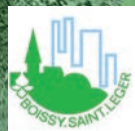
Mon cadre
de vie
s'améliore

INFOCHANTIER

N° 9 - Janvier 2016

RN 19

DÉVIATION DE BOISSY-SAINT-LÉGER



Le chantier se poursuit sous terre

La dalle de couverture étant maintenant terminée et remblayée depuis la mi-novembre, la majorité de l'activité du chantier est désormais souterraine, ce qui réduit les nuisances sonores aux riverains.

Début octobre 2015, les pelleteuses ont commencé à dégager l'entrée nord de la tranchée couverte, entamant ainsi le terrassement dit «en taube». Le creusement par l'entrée sud a débuté mi-décembre. Cette nouvelle étape de travaux durera dix mois. Elle sera suivie par la réalisation de la chaussée.

Le parking du marché, affecté par l'emprise du chantier, pourra être restitué au cours du premier trimestre 2016, une fois les derniers travaux d'assainissement réalisés.

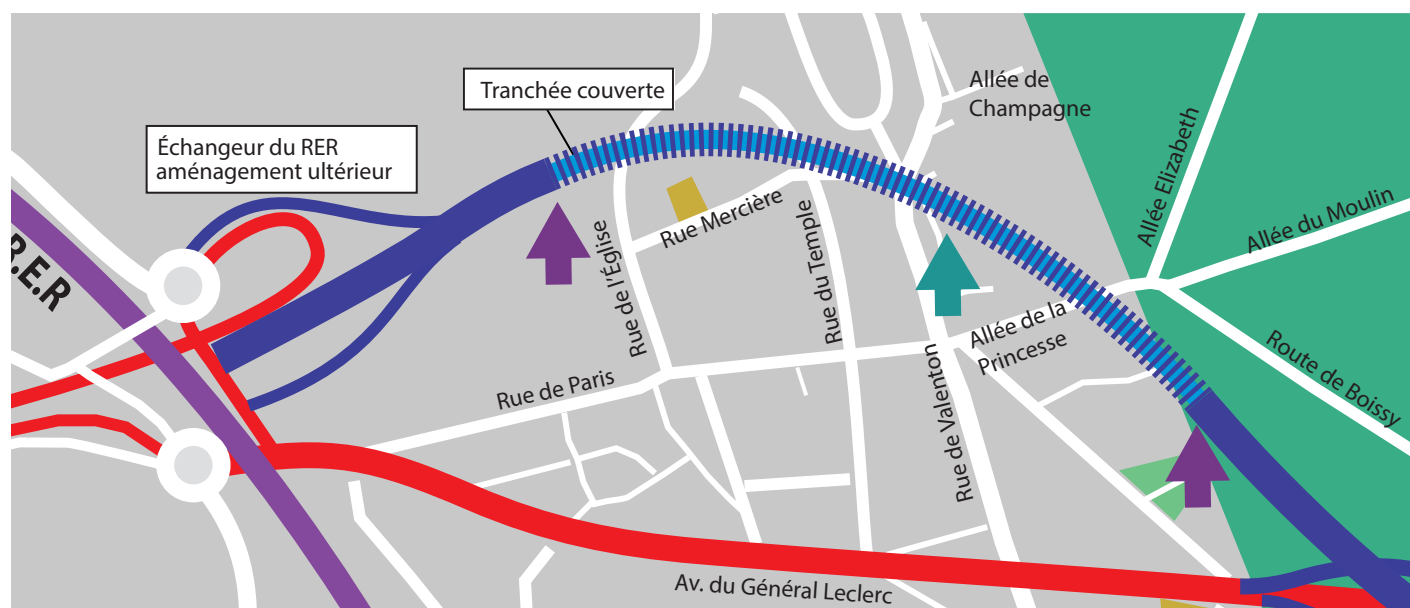
Dans un premier temps, la surface de la tranchée sera recouverte de gazon. Elle fera ensuite l'objet d'un concours d'aménagement paysagers. Le cahier des charges sera produit à l'issue d'une concertation avec la population.

Tout savoir sur le « creusement en taupe »

En demandant à l'entreprise en charge des travaux de réaliser la dalle de couverture avant de creuser le tunnel, la DiRIF a choisi un phasage de travaux atypique. Cette méthode offre un avantage appréciable : en faisant passer le chantier sous terre, elle permet de limiter les nuisances aux riverains pendant une partie de la réalisation de la tranchée couverte. En effet, n'opéreront plus en surface que les camions transportant la terre déblayée d'une part, et les engins en charge des derniers travaux d'assainissement d'autre part.

Cette technique de creusement sous la dalle est appelée « terrassement en taupe ». L'extraction des terres est réalisée en trois points de la tranchée : les accès Nord et Sud, ainsi qu'une des issues de secours au niveau du marché. Les engins de creusement avancent en moyenne de 5 mètres par tube et par jour.

Ces travaux de terrassement sont réalisés de 6 h à 14 h.



Accès Nord et Sud

La galerie est creusée à la pelle mécanique. Les déblais sont ensuite empilés à l'arrière des engins dans la tranchée, avant d'être chargés dans les véhicules destinés à leur évacuation.



Issue de secours

La méthodologie est assez similaire à celle mise en place au niveau des accès Nord et Sud. Une pelle mécanique, préalablement descendue dans la tranchée par l'issue de secours, creuse une galerie. Les déblais sont évacués par cette même issue de secours grâce à une autre pelle mécanique.



Visitez le chantier de la RN19

La DiRIF vous propose de visiter le chantier de la déviation de la RN19.

Informations et inscriptions :

- À l'accueil de la mairie, auprès de Chantal MERET
- Par téléphone au 01 45 10 61 61
- Par mail, à l'adresse suivante : chantal.meret@ville-boissy.fr





Tranchée nord au 12 novembre 2015

Les ouvriers lissent les murs des parois moulées de la tranchée pour leur donner un aspect homogène. Ces interventions sont réalisées entre 14 h et 22 h, en même temps que l'installation de l'éclairage et de la ventilation provisoires.

Travailler dans un espace restreint est toujours dangereux. Parce que la sécurité est la priorité de l'entreprise, seuls les engins et quelques piétons, dans des circonstances bien définies, sont autorisés à pénétrer dans la tranchée pendant la phase de creusement. Toute personne pénétrant dans la tranchée est identifiée par un badge.

Bien que cette étape de travaux soit moins génératrice de nuisances que les précédentes, tout est mis en œuvre pour limiter aux maximum les désagréments pour les riverains.



Accès Nord de la tranchée couverte

UNE SECONDE VIE POUR LES DÉBLAIS ?

À l'issue du creusement de la tranchée couverte, ce sont près de 250 000 m³ de terre qui seront extraits (environ deux fois le volume de Notre-Dame de Paris), puis évacués des emprises de chantier. Une grosse proportion de ces terres sera envoyée dans des filières locales de revalorisation. Cela permet de donner une seconde vie à la terre, et de réduire quelque peu le bilan carbone de certaines productions.

Une grande partie du déblai est constituée d'argile verte, un matériau utilisé dans plusieurs secteurs industriels. Cette argile va servir à fabriquer de la boue bentonitique (boue très dense utilisée sur les chantiers), ou encore à étanchéifier des casiers de stockage pour matériaux non dangereux.

Une partie de la terre inerte sera quant à elle utilisée par des projets de réaménagements, notamment en Seine-et-Marne.



Quai de chargement des déblais

Zoom sur les tranchées drainantes

En parallèle du creusement en taupe, le groupement procède aux derniers travaux en surface : la réalisation des tranchées drainantes.

Le tracé de la RN19 intercepte une nappe phréatique. Les parois de la tranchée couverte sont très profondes – elles descendent parfois jusqu'à 25 mètres sous le niveau naturel –, ce qui empêche l'écoulement normal de l'eau d'amont en aval.

La réalisation des tranchées drainantes permet de remédier au problème.

Comment ça marche ?

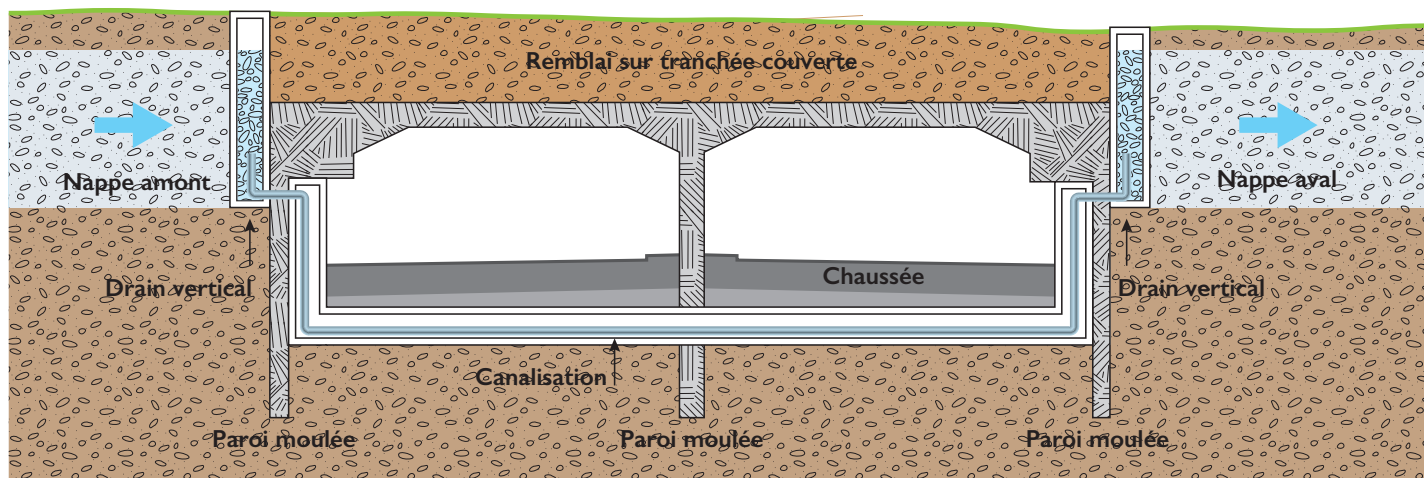
Un caniveau est creusé le long des deux côtés de la déviation, puis rempli de petits cailloux qui feront office de matériaux drainants. L'eau de la nappe en amont sera ainsi collectée, puis dirigée vers l'un des sept drains verticaux installés le long de la nouvelle voie, et une canalisation. Ensuite, par un système de siphon réalisé sous la voirie, l'eau pourra rejoindre la seconde tranchée drainante, qui diffusera l'eau vers l'aval de la nappe. Aucun mécanisme n'entre en jeu, tout fonctionne grâce à la gravité.



Tranchée drainante avant remblaiement

Comment était maintenu l'écoulement de la nappe avant la réalisation des tranchées drainantes ?

L'écoulement était maintenu grâce à des « puits provisoires ». L'eau était pompée d'un côté de la tranchée, puis reversée dans la nappe de l'autre côté via un tuyau. Le suivi du niveau de la nappe faisait l'objet d'une grande attention. Dès que le niveau s'avérait trop élevé, un nouveau puits provisoire était construit.



Coupe d'une tranchée drainante au niveau d'un passage de nappe

La DiRIF à votre écoute permanente

Vous pouvez retrouver les actualités du chantier d'aménagement de la déviation de la RN19 à Boissy-Saint-Léger sur le site internet de la DiRIF : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

La DiRIF reste à l'écoute permanente de vos observations, pour optimiser les dispositions prises. Vous pouvez écrire à : deviationbsl.dirif@developpement-durable.gouv.fr

Retrouvez le diaporama présenté lors de la réunion publique du 2 novembre 2015 sur le site internet du projet, rubrique « Documentation ».

